

Madame la Secrétaire d'Etat
chargée des Personnes Handicapées
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07
FRANCE

*Lettre commencée en avril 2017, mise en pause,
reprise en août 2017 et envoyée en recommandé par voie postale depuis l'exil au Brésil*

20170417 AA_AideSP_SEPHLE - Récapitulatif avril 2017

Objet : Récapitulatif avril 2017

- **A/ Considérations et rappels de requêtes dans l'intérêt général du public autiste et des familles,** en tant que militant "auto-représentant" pour la défense de l'autisme et des autistes
 - A1/ Ma vision de l'autisme, Troubles Non-Autistiques (approche non-autistique erronée de l'autisme, "Normalitarisme" et "Sécuritarisme", "Trouble du Mutisme Non-Autistique", etc.)
 - A2/ "Exploitation Financière Française de l'Autisme", coercitive, dégradante, gravement nuisible à l'épanouissement et au bien-être des autistes, et génératrice de pertes de chances et d'injustices
 - A3/ Difficultés du Gouvernement français en matière d'autisme
 - A4/ Questionnement relatif aux "Voeux Officiels de Désinstitutionnalisation"
 - A5/ Nécessité urgente d'aménagements administratifs et notamment de fourniture d'assistance socio-administrative spécialisée autisme, universellement accessible
 - A6/ Exigence de la nécessaire et légitime participation des autistes (organisés ou non) aux mesures les concernant, de manière réelle, concrète et sérieuse
 - A7/ Rappel des demandes d'aide humaine (en commençant par, au moins, répondre aux lettres)
- **B/ Rappels et clarifications à propos de nos tentatives de défense et d'aide des autistes, systématiquement ignorées, découragées ou combattues par le Gouvernement français actuel**
 - B1/ Exclusion scolaire et sociale, puis séquestration médico-administrative du jeune Timothée D., entraînant l'exil et la déroute de sa famille, poursuivie par l'Acharnement Judiciaire Français envers les Résistants à "l'Hydre Administrabsurde Français", nouvelle demande d'examen et de mesure sérieuses, décentes et courageuse de sa situation actuelle, encore pire qu'avant (étant à nouveau en France)
 - B2/ Examen de la France par le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU
 - B3/ Questionnements relatifs au rôle et à l'action de "l'ombudsman" officiel de l'Etat français (précédemment nommé "Médiateur de la République", et à présent intitulé "Défenseur des Droits")

- B4/ Problèmes graves dans la conception de l'étude actuelle des Recommandations de la HAS et de l'ANESM, de nature à entraîner l'inadaptation de celles-ci à l'autisme et aux autistes tout en perpétuant la situation d'asservissement médico-socio-lucratif de ceux-ci
- B5/ Difficultés et mépris dans le groupe de travail du site gouvernemental sur l'autisme
- B6/ Incurie administrative relative aux signalements des méfaits et dangers engendrés par certains imposteurs prétendument autistes et assurément manipulateurs ; incapacité gouvernementale pour soutenir, encourager et protéger les autistes authentiques oeuvrant bénévolement pour le bien commun
- B7/ Communiqués de la FFP ; "Projet pour obtenir les réponses promises par le Dr. Chambry"
- **C/ Rappels et nouvelle demande aux fins de cessation de la "torture mentale" et des autres Troubles Administratifs qui me sont imposés par l'Etat français**, résultant de l'absence de prise en compte correcte de l'autisme (et du mépris de mes explications) par celui-ci
 - C1/ Incompétence, incurie, inhumanité, injustice, illégalité, "Souverainisme Administrarbitraire Indigne", cynisme et idiotie relatifs à ma séquestration médico-administrative de 15 mois en 1994-1995
 - C2/ Confirmation de la mauvaise foi, de la mauvaise volonté, et des limitations intellectuelles n'exonérant ni n'excusant les "responsables" publics, au vu de l'absence totale de justifications, d'aide ou de réponses décentes au sujet de cette privation arbitraire de liberté et de ce traitement dégradant
 - C3/ Impossibilité de me défendre, de me justifier et d'obtenir des réparations, des reconnaissances d'erreurs médicales, et des mesures pour épargner les autres autistes (ou les autres humains "dérangeants") de ce risque d'atteintes publiques à la liberté et à la quiétude individuelles
 - C4/ Continuation du risque d'atteinte à ma liberté physique en France (hospitalisation ou soins "sous la contrainte"), générant une angoisse continue depuis 22 ans (aggravée par le stress post-traumatique), avec pour seule issue la fuite hors de ce pays ; refus de toute mesure de protection contre ce risque
 - C5/ Incompétence, incurie, inhumanité, injustice, illégalité, "Souverainisme Administrarbitraire Indigne", cynisme et idiotie relatifs au cauchemar-torture-mentale administratif imposé, depuis le 24 juin 2002 (bientôt 15 ans), à mon ami-soutien-de-vie en tant qu'autiste et à moi même, constitué par les sévices administratifs du Ministère des Affaires Etrangères de 2002 à 2006, puis par ceux du Ministère de l'Intérieur depuis 2013, avec la bénédiction de l'ombudsman français - en dépit de l'injustice flagrante relevée par ce dernier ; absence de mesures, de la part des "responsables" régulièrement interpellés, qui auraient pu, au moins, mettre fin assez facilement) à cette souffrance psychologique insupportable et interminable (depuis *quinze* années)
 - C6/ Absence d'aide et -évidemment- de réponses dans ce que j'appelle "Non-Gérabilité de l'Absence de Réponses de l'Administration" (française), et ce depuis environ 20 ans, avec pour conséquences l'impossibilité de deviner comment s'y prendre pour trouver des solutions, en dépit de mes innombrables essais de toutes sortes et sur tous les tons, et de mes efforts très fatigants pour un autiste
 - C7/ Production (opportune ?) à mon econtre, uniquement par les "soins" de l'Etat français, de ce que j'appelle "atteintes neurologiques mentales" m'imposant une situation de TRES GRANDE IRRITATION et -souvent- de grand désespoir, avec pour corollaire d'immenses difficultés pour trouver le calme et la concentration nécessaires à mon "combat altruiste" pour l'autisme et les autistes, en France et dans le monde (de même que pour terminer d'écrire mon livre détaillant des explications fondamentales sur "l'autisme", celles-ci n'ayant jamais suscité le moindre signe d'intérêt de la part des "responsables" dans mon propre pays, contrairement aux autres, nettement plus droits, sensés, respectueux et coopératifs)

- **D/ Tentative de “traduction” de ma “lettre (morte) de désespoir”** du 06/12/2016 (*en annexe*)
- **E/ Notification de début de protestation politique** contre l’Etat français depuis un Etat tiers
- **F/ Contestation de la légitimité gouvernementale** au vu des incapacités notoires
- **G/ Lamentable arrogance aveugle typiquement française, et absurdité typiquement non-autistique du mépris des pouvoirs particuliers des autistes** de tous “niveaux”, utiles voire nécessaires pour la survie de l’Humanité dans un avenir assez proche

Rio, le 17/04/2017

Madame la Secrétaire d’Etat

Si je prends aujourd’hui mon courage à deux mains et ma plus belle plume numérique dans l’autre, ce n’est pas sans appréhension quant au risque que ma missive soit -comme trop souvent- inconsidérément interprétée comme une sorte de bête affront, notamment en raison de la nature pénible et fatalement embarrassante des propos et questionnements que j’ai l’honneur et le déplaisir de soumettre ici à votre haute attention.

- Considérant qu’il ne s’agit -somme toute- que de la troisième ou quatrième lettre que je vous adresse (si l’on excepte les courriels) ;
- Vu que de toute façon le SEPHLE n’a jamais répondu aux lettres et courriels de l’Alliance Autiste (*nous ne savons même pas à quoi ressemble votre papier à en-tête*) ;
- Etant donné que même la lecture des points A à G de la partie “Objet” ci-dessus sera - comme toujours - “trop longue” et “impossible à lire”, malgré tous mes efforts de concision, et que par conséquent il n’y a sans doute plus personne du SEPHLE pour lire ces mots ;
- Vu que, débordé et en proie aux absurdes tourments administratifs que l’on sait, je n’ai pas pu terminer la rédaction de cette lettre avant aujourd’hui le 12 août 2017, et que vous êtes déjà partie ailleurs en mai (changement de gouvernement), et que je ne sais même pas comment joindre votre remplaçante, ni à qui m’adresser etc. ;
- Et vu, enfin, que j’agace et que je fatigue tout le monde ; que “je parle à des murs” etc. etc.,

je pense qu’il n’est pas nécessaire que je fasse perdre du temps aux uns et aux autres à développer les points du sommaire ci-dessus (A à G), mais naturellement je reste à la disposition des personnes qui souhaiteraient des éclaircissements, si cela finissait par se présenter un jour (*le jour où le gouvernement français sortira de son mutisme pour discuter enfin sérieusement et honnêtement avec les autistes*).

En vous remerciant si vous avez lu ou survolé jusque-là, et en vous assurant du maintien total de mon plus écoeuré désarroi, je vous prie d’agréer, Madame la Secrétaire d’Etat (*ou qui que ce soit qui aurait un intérêt réel ou supposé pour notre cause*), l’expression amèrement fatiguée de mes salutations aussi respectueuses que la cohérence le permet.

Eric LUCAS

*Autiste à haut potentiel altruiste
Défenseur international des autistes - Expert en autismologie
Rescapé de la psychiatrie publique française
Supplicié administratif français - Demandeur d’asile au Brésil*

Alliance Autiste

ONG française enregistrée en tant qu’association “loi de 1901” sous la référence W691085867

Adresse de réponse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à n’utiliser que si votre réponse doit être faite par la voie postale :

Délégation en Exil de l’Alliance Autiste, % Embaixada do Autistão, av. N.S. de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

ANNEXE : rappel de la lettre “Désespoir et incrédulité” du 06/12/16

(simple et facile à lire, mais ignorée comme tout le reste)

Madame Ségolène Neuville

Secrétaire d’Etat pour les Personnes Handicapées
et la Lutte contre l’Exclusion

Objet : Désespoir et incrédulité

Le 06/12/2016

Madame la Secrétaire d’Etat

Je vous remercie pour votre attitude, vos efforts et votre grande compréhension des autistes.

Quand j’ai découvert, en 2013, que j’ai “le syndrome d’Asperger”, j’ai immédiatement voulu créer une association d’entraide et de défense.

Je supposais que je finirais par trouver de l’aide pour cela.

Au bout de 3 ans, je vois qu’il n’en est rien, au contraire.

Je n’ai pas trouvé comment faire, à qui m’adresser, pour trouver de l’aide. Malgré mes toutes mes tentatives. Si d’autres autistes arrivent à se débrouiller tout seuls pour s’organiser et se défendre, tant mieux pour eux (mais dans ce cas ils ne sont pas handicapés...).

Je suppose que pour ceux des autistes dont le handicap ne permet pas de s’en sortir sans aide, il doit bien y avoir quelque part une sorte de “solidarité nationale”. Ou quelque chose. On est en France, quand même. Si, pour y accéder, il faut déjà être suffisamment “dans les normes”, je ne vois pas comment faire.

Par ailleurs, il m’est impossible personnellement de continuer à aider les autres en France alors que ce pays m’inflige une torture mentale administrative due à la conscience de l’injustice (confirmée) relative au droit au séjour de mon ami soutien de vie étranger. C’est un cauchemar qui dure depuis 14 ans et qui semble sans fin. Cette injustice est vraiment insupportable et me rend “fou” (comme une rage de dents).

J’ai déjà demandé de l’aide, de très nombreuses fois, partout, y-compris chez vous, et en vain.

Je suis désolé d’être TRES meurtri et irrité. On le serait à moins, et beaucoup se seraient déjà suicidés.

Sans parler de ma séquestration médicale jamais justifiée (et de la galère interminable pour tenter de comprendre comment faire pour y arriver, depuis 22 ans). Et de tout le reste (non-réponses etc.).

Je ne sais vraiment plus quoi faire. Le système inhumain de ce pays détruit ses atouts précieux et fragiles.

Je vous prie d’agréer, Madame la Secrétaire d’Etat, mes respectueuses salutations.

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

Alliance Autiste

ONG française enregistrée en tant qu’association “loi de 1901” sous la référence W691085867

Adresse de réponse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à n’utiliser que si votre réponse doit être faite par la voie postale :

Délégation en Exil de l’Alliance Autiste, % Embaixada do Autistão, av. N.S. de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil